

Coordination des Associations Pluralistes de Professeurs - C A P P -

Passage des Déportés 2 – 5030 GEMBOUX
Site web : <http://www.capp-asbl.be>

07.05.2018

Chères Associations-membres,
Chers Administrateurs, Chers Collègues,

Nous vous invitons à assister à la prochaine réunion statutaire de la CAPP
qui se tiendra le **mercredi 30 mai 2018** à Gembloux
(salle Derscheid-Malaise 2)
de 14h30 à environ 17h30.

Il s'agit d'une réunion statutaire globale comportant une introduction, une session en assemblée générale, une session générale non statutaire, et une session en conseil d'administration.

Comme nous devons être en nombre suffisant, nous comptons tout spécialement sur votre présence ou sur celle de votre mandataire (dont vous voudrez bien nous communiquer le nom par courriel).

Peuvent être consultés sur le site de la CAPP (www.capp-asbl.be) les statuts et les pv des réunions précédentes. Le pv de la réunion du 31 mai 2017 devant encore être approuvé, il n'est pas sur le site et il sera remis aux participants le 30 mai 2018.

Toutes les associations (cotisant ou non), les correspondants et les contacts, et aussi nos anciens collègues aujourd'hui retraités, et tous ceux qui sont intéressés par le projet CAPP peuvent participer à la réunion.

Ci-après l'ordre du jour de cette réunion.

Très cordialement vôtres,

H. Aertsens (Vice-Président) / R. Screve (Président)

apse.presidence@skynet.be screverene1@skynet.be

Ordre du jour de la Réunion statutaire de la CAPP du 30 mai 2018

- . Accueil
- . Introduction par M. Screve, Président de la CAPP *(ou son représentant)*
- . Approbation du procès-verbal de la réunion du 31 mai 2017 *(remis en séance)*

Réunion en Assemblée générale

Ordre du jour :

- . Rapport général (activités CAPP passées, présentes et futures) (M.Screve)
- . Approbation des comptes 2017 et du budget 2018 et décharge de gestion pour les administrateurs
- . Etat des relations avec les associations membres, groupements associatifs et autres contacts
- . Autres dispositions et questions éventuelles soulevées par les associations membres

Réunion générale non statutaire (ouverte à toutes les personnes présentes)

Ordre du jour :

- . Participation de la CAPP au Salon de l'Education à Bruxelles (3-7 octobre 2018) (M. Screve)
- . La CAPP face au Pacte d'excellence (état de la situation, actions à engager, ...)
- . Interpellation quant aux propos de certaines associations repris dans la presse pour la question des grilles horaires (interpellation formulée par l'APSE) et demande d'intervention de la CAPP en conséquence
- . Invitations interdisciplinaires et Visites thématiques (M.Aertsens)
- . Echange informel entre les personnes présentes
- . Questions/Réponses
- . Divers

Réunion en Conseil d'administration (ouverte aux administrateurs)

- . Questions éventuelles soulevées par les administrateurs

Synthèse de clôture

Annexe à la lettre du 07.05.2018 de la CAPP

Procuration éventuelle

à scanner à

"screverene1@skynet.be" avec copie à "henri.aertsens@skynet.be"

Je soussigné(e), (nom, prénom)

donne procuration à : (nom, prénom)()*

pour me représenter/représenter notre association à la réunion statutaire de la CAPP à Gembloux le mercredi 30 mai 2018 avec voix délibérative pour l'exercice de mes/nos fonctions statutaires durant l'assemblée générale de la CAPP du 30 mai 2018 et durant le conseil d'administration de la CAPP s'il échet.

Date :

Signature :

() Si vous ne voyez personne dans votre entourage pour vous représenter ou représenter votre association, vous pouvez donner procuration à Monsieur René SCREVE, Président de la CAPP (Résidence du Midi 8 - 6530 Thuin) ou à Monsieur Henri AERTSENS, Vice-Président de la CAPP (avenue des Citronniers 74 - 1020 Bruxelles).*

Merci d'avance.